



Claude GUILLAUME

Expert Comptable diplômé par l'Etat

Inscrit au tableau de l'ordre de la région de RENNES

Commissaire aux Comptes, Membre de la Compagnie de RENNES

18, Rue de Kerhoas

56260 – LARMOR PLAGE

Tél : 02.97.87.22.22

Fax : 02.97.87.22.29

**INSTITUT TECHNIQUE ET
DE DEVELOPPEMENT
DES PRODUITS DE LA MER**

I D M E R

**2, Rue Batelière
56100 LORIENT**

-==000==-



Claude GUILLAUME

Expert Comptable diplômé par l'Etat

Inscrit au tableau de l'ordre de la région de RENNES

Commissaire aux Comptes, Membre de la Compagnie de RENNES

18, Rue de Kerhoas

56260 – LARMOR PLAGE

Tél : 02.97.87.22.22

Fax : 02.97.87.22.29

INSTITUT TECHNIQUE ET DE DEVELOPPEMENT

DES PRODUITS DE LA MER

I D M E R

2, Rue BATELIERE

56100 - LORIENT

**RAPPORT GENERAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2007**



En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 30 juin 2006, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'Association ID MER, tels qu'ils sont joints au présent rapport,*
- La justification de nos appréciations,*
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les Comptes Annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe relative au « Faits caractéristiques de l'exercice » dans laquelle il est précisé que « L'association, suite à la participation au capital de la société ABYSS INGREDIENTS, a récupéré le portefeuille clients ainsi que la majorité de chiffre d'affaires réalisé par cette entité. Cette modification rend difficile la comparaison de ce bilan avec l'exercice précédent ».



II. – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823 - 9 du Code de Commerce relative à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne la permanence des méthodes utilisées et également sur la mention de l'annexe faisant l'objet de l'observation au paragraphe précédent. Aucune justification particulière n'est nécessaire à ce titre.

Ceci s'inscrit dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et a donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie du rapport.

III. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Larmor Plage, le 6 octobre 2008.

Claude GUILLAUME
Commissaire aux Comptes



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2007 12			Exercice N-1 31/12/2006 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	30 961	29 509	1 452		-1 452	
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	2 819	2 819				
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains	229 655	78 243	151 412	158 863	-7 451	-4.69
	Constructions	3 260 188	1 575 494	1 684 693	1 852 584	-167 891	-9.06
	Installations techniques Matériel et outillage	2 675 224	2 362 575	312 649	468 782	-156 133	-33.31
	Autres immobilisations corporelles	151 373	146 119	5 254	14 672	-9 418	-64.19
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	36 524		36 524	36 524		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	792		792	2 317	-1 524	-65.80
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 572		3 572	2 362	1 210	51.22
	TOTAL II	6 391 108	4 194 760	2 196 348	2 536 105	-339 757	-13.40
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements	130 636		130 636	35 992	94 644	262.96
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis	88 552		88 552	103 731	-15 179	-14.63
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	837		837	35	802	NS
	CRÉANCES (3)						
	Clients et Comptes rattachés	318 231	9 403	308 828	458 052	-149 225	-32.58
	Autres créances	74 623		74 623	134 538	-59 915	-44.53
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	39 859		39 859	30 731	9 128	29.70
	Charges constatées d'avance (3)	22 294		22 294	27 837	-5 543	-19.91
	TOTAL III	675 038	9 403	665 635	790 917	-125 282	-15.84
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 066 146	4 204 163	2 861 978	3 327 022	-465 044	-13.98

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

3 572



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2007 12	Exercice N-1 31/12/2006 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	294 001	448 037	-154 036	-34.38
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	55 777	154 096	209 312	136.21
	Subventions d'investissement	1 857 767	2 207 714	-349 947	-15.85
	Provisions réglementées				
	TOTAL I	2 207 545	2 501 715	-294 170	-11.76
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	TOTAL II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	TOTAL III				
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	72 098		72 098	
	Concours bancaires courants	41 355	172 209	-130 854	-75.99
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		2 353	-2 353	-100.00
	DETTES D'EXPLOITATION				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 980	451 208	-89 227	-19.78
	Dettes fiscales et sociales	135 731	189 623	-53 892	-28.42
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		9 021	-9 021	-100.00
	Autres dettes	43 269	894	42 375	NS
	TOTAL IV	65 433	825 307	170 874	26.70
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 861 978	3 327 022	-465 044	-13.99

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

623 299 825 307



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2007 12			Exercice N-1 31/12/2006 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)							
Ventes de marchandises	7 387	5 440	12 827			12 827	
Production vendue de Biens	582 487	469 444	1 051 931	164 262		887 669	540.40
Production vendue de Services	574 439	48 706	623 145	1 033 631		-410 487	-39.71
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	1 164 313	523 590	1 687 903	1 197 893		490 009	40.91
Production stockée			-15 179	-18 574		3 395	18.28
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			355 720	313 471		42 250	13.48
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			55 580	11 587		43 993	379.68
Autres produits							
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			2 084 025	1 504 377		579 648	38.53
CHARGES D'EXPLOITATION (2)							
Achats de marchandises			8 805			8 805	
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			584 978	95 466		489 512	512.76
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-94 644	-4 781		-89 863	NS
Autres achats et charges externes *			721 040	825 201		-104 161	-12.62
Impôts, taxes et versements assimilés			46 489	53 916		-7 427	-13.78
Salaires et traitements			494 978	456 862		38 116	8.34
Charges sociales			202 410	187 136		15 274	8.16
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			397 538	405 411		-7 873	-1.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			9 217	7 657		1 560	20.38
Dotations aux provisions							
Autres charges			18 400	13 039		5 362	41.12
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			2 389 211	2 039 906		349 305	17.12
1^{er} RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-305 186	-535 528		230 343	42.01
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT



	Exercice N 31/12/2007	12	Exercice N-1 31/12/2006	12	Ecart N / N-1	
					Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
- Produits financiers de participations (3)						
- Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
- Autres intérêts et produits assimilés (3)		25		72	-46	-64.83
- Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
- Différences positives de change						
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				1 111	-1 111	-100.00
TOTAL V		25		1 182	-1 157	-97.87
CHARGES FINANCIERES						
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
- Intérêts et charges assimilées (4)		17 452		28 619	-11 167	-39.02
- Différences négatives de change		7			7	
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI		17 458		28 619	-11 161	-39.00
2- RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-17 433		-27 437	10 004	36.45
3- RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (II+III+IV+V+VI)		-322 619		-562 965	240 346	42.69
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion		152 590		8 647	143 943	NS
- Produits exceptionnels sur opérations en capital		346 437		409 874	-63 437	-15.48
- Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII		499 027		418 521	80 506	19.24
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		111 979		9 016	102 964	NS
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital		4 902			4 902	
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII		116 881		9 016	107 865	NS
4- RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		-182 146		-409 505	227 359	-56.68
- Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
- Impôts sur les bénéfices (X)		3 750		575	3 175	552.17
TOTAL PRODUITS (II+III+V+VII)		2 583 077		2 924 080	658 957	25.49
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		2 527 300		2 073 115	449 184	17.56
5- BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		55 777		1 544 036	209 812	376.21
		29 371		20 187		

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées



FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'association, suite à la participation au capital de la société ABYSS INGREDIENTS, a récupéré le portefeuille clients ainsi que la majorité de chiffre d'affaires réalisé par cette entité.

Cette modification rend difficile la comparaison de ce bilan avec l'exercice précédent.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Désignation de l'entreprise : ITDPM

Néant ☐ *

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentation	
INCORP.						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	32 084	KE	KF	1 696
CORPORELLES	Terrains		KG	229 655	KH	KI	
	Constructions		KJ	2 580 603	KK	KL	
	Sur sol propre	[Dont Composants L9]					
	Sur sol d'autrui	[Dont Composants M1]					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	[Dont Composants M2]	KP	679 584	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants M3]	KS	2 650 666	KT	KU	59 082
	Autres immobilisations corporelles		KV	9 344	KW	KX	
	Matériel de transport *		KY	19 729	KZ	LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	163 732	LC	LD	2 220
	Emballages récupérables et divers *		LE		LF	LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL	LM	
	TOTAL III		LN	6 333 314	LO	LP	61 302
	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M	8T	
FINANCIÈRES	Autres participations		8U	36 524	8V	8W	
	Autres titres immobilisés		1P	2 317	1R	1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	2 362	1U	1V	1 210
	TOTAL IV		LQ	41 204	1R	1S	1 210
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		OG	6 406 602	OH	OJ	64 208

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale et réévaluation par mise en équivalence	
INCORP.				par virement de poste à poste 1	par cessations à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO	D0	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	LW	IX	33 780	33 780
	Terrains		IP		LX	LY	LZ	229 655	229 655
	Constructions		IQ		MA	MB	MC	2 580 603	2 580 603
	Sur sol propre								
	Sur sol d'autrui		IR		MD	ME	MF		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG	MH	MI	679 584	679 584
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	MK	ML	2 675 224	2 675 224
	Autres immobilisations corporelles		IU		MM	MN	MO	9 344	9 344
	Matériel de transport		IV		MP	MQ	MR	19 729	19 729
	Matériel de bureau et mobilier		IW		MS	MT	MU	122 299	122 299
	Emballages récupérables et divers *		IX		MV	MW	MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ	NA	NB		
	Avances et acomptes		NC		ND	NE	NF		
FINANCIÈRES	TOTAL III		IY		NG	NH	NI	6 316 439	6 316 439
	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU	M7	OW		
	Autres participations		IO		OX	OY	OZ	36 524	36 524
	Autres titres immobilisés		II		2B	2C	2D	792	792
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	2F	2G	3 572	3 572
	TOTAL IV		I3		NJ	NK	2H	40 889	40 889
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		OK	OL	OM	6 391 108	6 391 108

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ITDPM

Néant ☐

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	32 084	PF	244	PG		PH	32 328
Terrains		PI	70 792	PJ	7 451	PK		PL	78 243
Constructions	Sur sol propre	PM	1 090 808	PN	129 035	PO		PQ	1 219 843
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	316 795	PW	38 856	PX		PY	355 651
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ	2 181 884	QA	210 314	QB	29 623	QC	2 362 575
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	7 857	QE	1 334	QF		QG	9 191
	Immobilisations	QH	17 933	QI	751	QJ		QK	18 684
relles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	152 343	QM	9 553	QN	43 652	QO	118 244
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	3 838 412	QV	397 294	QW	73 275	QX	4 162 432
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	3 870 497	OP	397 538	OQ	73 275	OR	4 194 760

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques, matériel et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3
Emballages récupérables et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général des variations (NP + NQ + NR)	NW		Total général des variations (NS + NT + NU)	NY		Total général des variations (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ITDPM

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice * 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
Provisions pour dépréciation	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
	sur	6A	6B	6C	6D
	- incorporelles	6E	6F	6G	6H
	- corporelles	02	03	04	05
	- titres mis en équivalence	9U	9V	9W	9X
	- titres de participation	06	07	08	09
	- autres immobilisations financières(1)*	6N	6P	6R	6S
	Sur stocks et en cours	6T	6U	6V	6W
	Sur comptes clients	6X	6Y	6Z	7A
Provisions pour dépréciation (1) *	Autres provisions pour dépréciation (1) *	7B	7C	7D	7E
	TOTAL III	7B	7C	7D	7E
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7D	7E	7F
	Dont dotations et reprises	7C	7D	7E	7F
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF	UG	UH
	- financières	UG	UH	UI	UJ
	- exceptionnelles	UJ	UK	UL	UM

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 33
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		I T D P M		Néant ☐							
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
		1		2		3					
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	3 572	UV	3 572	UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	16 168		16 168						
	Autres créances clients	UX	302 063		302 063						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	3 052		3 052						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	4 580		4 580						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	34 114		34 114					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	32 878		32 878						
	Charges constatées d'avance	VS	22 294		22 294						
	TOTAUX		VT	418 720	VU	418 720	VV				
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE									
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
		1		2		3		4			
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	70 268		70 268						
	à plus de 1 an à l'origine	VH	43 184		12 050		31 134				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	361 980		361 980						
Personnel et comptes rattachés		8C	48 100		48 100						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	34 324		34 324						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	34 882		34 882						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	18 425		18 425						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		V1									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	43 269		43 269						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	654 433	VZ	623 299		31 134				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	160 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	88 056	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

QUADRANT Informations

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	6 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire et dégressif	4 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Evaluation des matières et marchandises

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits en cours

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	4 797
Total	4 797

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 244
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 316
Dettes fiscales et sociales	100 723
Autres dettes	42 179
Total	179 461

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	22 294
Total	22 294

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Rémunération des dirigeants

Rémunérations allouées aux membres	Montant
des organes de direction ou de gérance	24 861
Total	24 861

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 185
Intérêts à échoir sur emprunts	3 185	
Total (1)		3 185

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2007 au 31/12/2007

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Participations (10 à 50% du capital détenu)			
- SAS ABYSS INGREDIENTS	140 693	33.00	4 463
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

(Arrêté du 27 avril 1982)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- sur opérations de gestion	4 768	
- sur exercices antérieurs	147 822	
- Produits des cessions	1 500	
- Quote part subventions virée au résultat	344 937	
Total	499 027	
Charges exceptionnelles		
- sur opérations de gestion	9 670	
- Pénalités amendes	1 805	
- sur exercices antérieurs	100 504	
- VNC éléments d'actif cédés	4 902	
Total	116 881	



Claude GUILLAUME

Expert Comptable diplômé par l'Etat

Inscrit au tableau de l'ordre de la région de RENNES

Commissaire aux Comptes, Membre de la Compagnie de RENNES

18, Rue de Kerhoas

56260 – LARMOR PLAGE

Tél : 02.97.87.22.22

Fax : 02.97.87.22.29

INSTITUT TECHNIQUE ET DE DEVELOPPEMENT

DES PRODUITS DE LA MER

I D M E R

2, Rue BATELIERE

56100 - LORIENT

***RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
CONVENTIONS REGLEMENTEES
EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2007***

==O0O==



Mesdames et Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice.

En application de l'article 49 du décret du 28 décembre 2005, nous avons été avisés des conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de Commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 48 du décret du 28 décembre 2005, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1) Convention de compensation de créances

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Conclusion entre la société ABYSS INGREDIENTS et ID MER, en date du 18 septembre 2007, d'une convention de compensation partielle de créances de 134 753,10 € par laquelle la société ABYSS INGREDIENT compense une partie de la dette de sa filiale BIOBLEU envers ID MER. En contrepartie, la dette d'ID MER envers la société ABYSS INGREDIENTS et la créance d'ID MER sur la société BIOBLEU diminuent du même montant.

Modalités :

Le montant de la créance BIO BLEU compensée au cours de l'exercice est de 67 376,55 € soit 50 % du montant total.

2) Convention de compensation de créances

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Conclusion entre la société ABYSS INGREDIENTS et ID MER, en date du 31 décembre 2007, d'une convention de compensation de créances par laquelle la société ABYSS INGREDIENTS et ID MER compense la partie échue de leurs créances et dettes réciproques.



Modalités :

Le montant de la compensation intervenue le 31 décembre 2007 s'est élevé à 95 677,92 €. Suite à cette compensation, ABYSS INGREDIENTS a une créance sur ID MER d'un montant de 163 546,15 € et ID MER a une créance sur la société ABYSS INGREDIENTS s'élevant à 24 168,93 €.

3) Acquisition de matériel

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Acquisition d'un matériel « Etuve Sous Vide » appartenant à la société ABYSS INGREDIENTS.

Modalités :

Le matériel a été acquis en date du 29 mars 2007 au prix de 43 597,23 €

4) Prestations de conseil

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Conclusion entre ABYSS INGREDIENTS et ID MER en date du 1^{er} avril 2007 d'un contrat de prestation de conseil dans le but de fournir à ID MER une assistance sur le plan de la gestion comptable, administrative et financière.

Le prix de la prestation est calculé sur la base de 2 % du chiffre d'affaires H.T. de l'activité INGREDIENTS MARINS.

Modalités :

Les prestations comptabilisées en charges de l'exercice se sont élevées à 26 401 €.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, nous vous informons que l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.



1) Convention d'assistance scientifique et technique avec la Société ABYSS INGREDIENTS.

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Conclusion entre l'association ID MER et la société ABYSS INGREDIENTS d'une convention par laquelle l'association apportera son assistance scientifique et technique à la société ABYSS INGREDIENTS.

Cette convention a pris effet le 1^{er} janvier 2005.

En contre partie, la société ABYSS INGREDIENTS s'engage à verser à l'association une redevance mensuelle de 5 000 € H.T.

La redevance mensuelle a été fixée à 2 500 € à compter du 1^{er} juillet 2006.

Modalités :

Les redevances comptabilisées en produits de l'exercice se sont élevées 5 000 €.

Suite à la reprise de l'activité ingrédient par ID MER, cette convention a pris fin en février 2007.

2) Convention IFREMER : Mise à disposition auprès d'ID MER d'un salarié de l'IFREMER

Personnes concernées : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire
L'IFREMER, membre du conseil de surveillance**

Nature et Objet :

Mise à disposition auprès d'ID MER de Monsieur ALLAUME Patrick, salarié de l'IFREMER.

Modalités :

La mise à disposition de Monsieur ALLAUME Patrick est faite à titre gratuit sur la base d'un temps complet.

3) Complément de rémunération

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Attribution d'une rémunération complémentaire à Monsieur ALLAUME Patrick au titre de ses fonctions au sein de l'association.

Modalités :

Les appointements bruts de l'exercice 2007 de Monsieur ALLAUME Patrick se sont élevés à 20 514 €.



4) Véhicule de Fonction

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Mise à disposition d'un véhicule de fonction au profit de Monsieur ALLAUME Patrick, directeur de l'association moyennant le décompte d'un avantage en nature.

Modalités :

L'avantage en nature comptabilisé au cours de l'exercice s'est élevé à 4 347 €.

Conventions courantes conclues à des conditions normales intervenues au cours de l'exercice.

Par ailleurs, nous vous informons de l'exécution des conventions courantes conclues à des conditions normales qui sont intervenues au cours de l'exercice

1) Opérations commerciales entre ID MER et la société ABYSS INGREDIENTS

Personne concernée : **Monsieur ALLAUME Patrick, membre du directoire**

Nature et Objet :

Des opérations commerciales de négoce de matières premières et de prestations de services sont intervenues entre la société ABYSS INGREDIENTS et ID MER au cours de l'exercice.

Modalités :

Les achats de matières premières effectués par ID MER à ABYSS INGREDIENTS se sont élevés à 491 890 € H.T. sur l'exercice.

ID MER a facturé à ABYSS INGREDIENTS des prestations de Fabrication de produits semi-industriels à hauteur de 85 938 € H.T. et des prestations de service et des Redevances à hauteur de 32 990 €.

Fait à Larmor-Plage, le 6 octobre 2008

Claude GUILLAUME
Commissaire aux Comptes